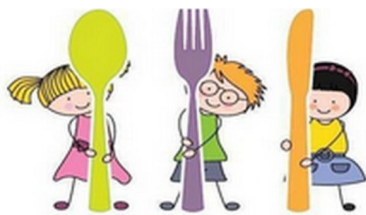


Menu de la restauration scolaire le Thou-Landrais



Du 2 au 6 mars 2026

Lundi 2

Soupe tomate vermicelle ¹
 Sauté de dinde façon provençale
 Ebly¹
 Crème dessert chocolat ⁹

Mardi 3

Coleslaw^{6 9}
 Rôti de porc
 Riz basmati semi-complet
 Pavlova fruits rouges^{5 9}

Jeudi 5

Salade composée⁶
 Brandade de poisson^{7 9}
 fromage⁹
 poire

Pain

vendredi 6

Salade de lentilles⁶
 Croq fromage^{1 5 9}
 Épinards à la crème ^{1 9}
 compote

Nouveau

Les producteurs locaux de la semaine

Arozoar : le pain de jeudi,

La ferme des Tilleuls : les pommes de terre de la brandade

La ferme du Mont d'Or : les lentilles

Filière pêche Rochelaise : le poisson

Liste des allergènes à déclaration obligatoire:

1. Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut) et produits à base de ces céréales.
2. Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.
3. Crustacés et produits à base de crustacés.
4. Céleri et produits à base de céleri.
5. Œufs et produits à base d'œufs.
6. Moutarde et produits à base de moutarde.
7. Poissons et produits à base de poissons.
8. Soja et produits à base de soja.
9. Lait et produits à base de lait (y compris de lactose).
10. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de + de 10mg/kg ou 10mg/l.
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.
12. Lupin et produits à base de lupin
13. Arachides et produits à base d'arachide
14. Mollusques et produits à base de mollusques

La liste de ces 14 allergènes sera disponible en permanence sur les sites des mairies du Thou et de Landrais



menu végétarien



label rouge



viande française



viande européenne



Fait maison



produits bio



Appellation d'origine protégée



Indication géographique protégée



pêche durable



fruits, légumes et produits laitiers subventionnés par l'aide de l'Union Européenne à destination des écoles